

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports



Ligue de Picardie

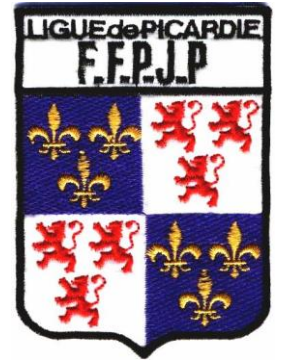
COMITE DE LA SOMME

B.P. N° 20036 - 80480 Saleux

E-Mail: ffpjp.cd80@wanadoo.fr

☎ Président : 03 22 44 77 36

☎ Secrétaire : 06 30 00 93 69



Site du comité: <http://pagesperso-orange.fr/ffpjp.somme>

Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du 22 mars 2013

Présents : Jacky RICHARD, Pierre DELEPINE, Yves DECAIX, Marc HEDOUIN, Bertrand DOUAY, Frédéric BECUE, Bernard PRUVOT, Nathalie DEVISMES, Hervé MOROTTI, Philippe PINAULT

Absents excusés: Michel MAILLARD, Dany TONNEAU

Absents : Cyril VASSEUR, David BOULET, Michel GIBERGUES

A) Approbation du compte-rendu du 22 février 2013

Le compte-rendu est approuvé.

2ème rappel : pour être excusées, les absences aux réunions doivent être justifiées auprès du président du cd80, le motif doit être valable (maladie, travail...)

B) Retour sur la journée des commissions

Elle a eu lieu le dimanche 03 mars au matin et 19 membres des commissions et du cd80 étaient présents. La commission des arbitres a établi sa répartition des concours. La commission de discipline a actualisé ses connaissances procédurières et la commission des féminines a proposé qu'un concours « familial » soit mis en place. Il s'agit d'un concours en triplettes composées d'un homme, sénior ou junior, d'une femme, sénior ou junior, et d'un jeune, junior exclus. Ce concours sera organisé en deuxième partie de saison.

C) Point sur l'organisation des championnats

Les inscriptions sont en cours. Une liste progressive des inscrits est mise en place sur le site du cd80. Les listes définitives apparaîtront dans la rubrique habituelle « tirage des championnats » Il est demandé aux clubs d'être vigilants sur les dates limites d'inscriptions.

D) Organisation d'une coupe de la Somme de tir de précision

La FFPJP envisage de créer un championnat de France de tir de précision dans quelques années. Le cd80 a décidé d'anticiper cette compétition (comme il l'avait fait avec le championnat individuel féminin qui deviendra national en 2014)

Pour ce faire une coupe de la Somme de tir de précision est créée. Elle se déroulera sur quatre journées en parallèle des championnats départementaux.

Les trois phases qualificatives se dérouleront les dimanches 31/3, 7/4 et 14/4, la phase finale aura lieu le dimanche 21/4.

Lors de deux des trois phases qualificatives, les joueurs et joueuses juniors et séniors pourront réaliser des séries de 6 tirs sur deux ateliers (3 tirs par atelier). Chaque participant n'effectuera, au maximum, que deux séries par phases qualificatives et quatre séries au maximum à l'issue des trois phases. L'inscription sera de deux euros par série.

Les meilleurs scores seront pris en compte pour établir la sélection des 16 hommes et 8 femmes participant à la phase finale. Cette dernière verra s'opposer les hommes et les femmes, sous forme de duel, chacun dans leur catégorie, jusqu'à l'octroi des deux trophées. Seuls les participants à la phase finale seront récompensés.

E) Point sur le renouvellement des licences

A ce jour, 1227 licences sont établies.

F) Habillement (futurs champions, nouveaux élus du cd80)

Le fournisseur retenu est AM Factory, Jacky s'occupe du contrat.

Pour les nouveaux élus du cd80, les vêtements manquant seront achetés auprès du fournisseur habituel. Marc se rendra à Beauvais pour passer commande et récupérer les tenues.

G) Suivi du site du cd80

Une mise à jour des informations présentes sur le site a été effectuée.

Les publicités de concours, de sites ou autres, n'étant pas sous l'égide de la FFPJP, ont été supprimée du site.

H) Questions diverses

* Yves propose que les deux premiers tours de la coupe de France s'effectuent au même endroit et le même jour. L'organisation des rencontres en serait facilitée mais les impacts, local et convivial, diminueraient. De plus, seuls huit joueurs étant concernés par club, beaucoup de licenciés seraient inoccupés. Une enquête sera réalisée tout au long de la saison pour voir si l'organisation actuelle peut être améliorée.

* Dès le mois d'avril 2013, les concours mixte, découverte ou provençaux seront jumelés avec un concours fédéral à pétanque en individuel. Aucun joueur ne sera donc mis à l'écart du fait de la formule du concours de base.

* Il est rappelé que les « jeunes » ne peuvent participer aux concours fédéraux ou propagande que s'ils sont accompagnés d'un adulte qui dépose sa licence avec eux et donc ne participe pas à l'épreuve.

* Il est rappelé que la totalité des clubs doit organiser les concours à l'aide de l'ordinateur. Toute autre façon de faire ne permet pas de vérifier la validité des licences et n'empêche pas les tricheries qui existaient auparavant.

* Il est rappelé que les résultats des concours doivent être envoyés rapidement au cd80 et que les clubs doivent impérativement être représentés à la réunion du calendrier et à l'assemblée générale du comité. Le règlement intérieur du cd80 prévoit des amendes en cas de non respect des obligations citées plus haut. Aucun passe-droit ne sera toléré.

* Quelques joueurs, licenciés FFPJP, appartiennent aussi à des clubs non affiliés. Ils n'ont, en aucun cas le droit d'organiser des concours dits « pirates ». Ils n'ont pas plus le droit d'y participer. Des sanctions sont prévues pour ces cas, elles seront appliquées.

Il est toujours possible pour ces clubs d'organiser un concours, sous couvert d'un club affilié, et dans le respect des règles et des secteurs. Le cd80 répondra à toute demande permettant d'organiser des manifestations dans la légalité.

Prochaine réunion : date et lieu à définir

Le secrétaire
Bernard PRUVOT